Taxe d'apprentissage

IUT Indre

Quelques-uns de **nos derniers investissements** :

Acquisition d'équipements de technologie de pointe
(unité charge active et moteur asynchrone, vidéoprojecteur interactif, écrans tactiles web...)

Financement de mises en situation professionnelle
(visites d'entreprises, découvertes culturelles, formation pour de nouvelles certifications...)

Rénovation sur-mesure des espaces de travail
(acquisition de nouveaux PC, changement du mobilier, câblage des salles...)

Développement de l'innovation pédagogique
(participation à des concours nationaux, acquisition de logiciels utilisés par les entreprises...)

Construisons ensemble l'avenir de vos futurs collaborateurs

IUT de l'Indre
CHÂTEAUROUX ISSOUDUN

UNIVERSITE D'ORLEANS

" Vous souhaitez soutenir nos formations et nos projets ?
Versez à l'IUT de l'Indre ! "

Les 4 étapes pour verser la taxe d'apprentissage à l'IUT de l'Indre :

1 - Téléchargez le bordereau de l'Université sur notre site web

2- Indiquez le montant que vous souhaitez affecter à l'IUT en choissisant nos code UAI

0360778A (IUT de l'Indre - site de Châteauroux)

0360775X (IUT de l'Indre - site d'Issoudun)

3 - Effectuez votre versement

***Par chèque :** complétez votre chèque libellé à l'ordre de M. l'agent comptable de l'Université d'Orléans*

***Par virement :** indiquez dans le libellé du virement «TA2020 suivi du ou des codes UAI. Téléchargez le RIB sur notre site web*

4 - Transmettez nous le bordereau

Par mail à taxe.iut36@univ-orleans.fr ou par courrier accompagné de votre chèque
(Adresse : 2 avenue François Mitterand, 36000 Châteauroux)

L'IUT de l'Indre vous remercie de votre soutien !